

Le JOURNAL

→ n°89 - Novembre 2016

Dossier :
**La transition
énergétique**
→p 4-5

NMH & vous:
**La taxe des
ordures ménagères
a baissé**
→p 7

Partenariat :
**Prévention du
risque incendie
avec les sapeurs-
pompiers** →p 10

**nantes
MÉTROPOLE
HABITAT**



www.nantestransitionenergetique.fr



Pensez-y ! Pour toutes vos démarches :
Centre de Relations Locataires 02 40 67 07 37



LE MOT DU PRÉSIDENT

Nantes Métropole Habitat, innovateur incontournable du territoire

Acteur majeur et historique du logement social sur la métropole, NMH accompagne depuis plus d'un siècle les évolutions et les changements de la société en adaptant constamment son action afin d'être au plus près des préoccupations des habitants. Le dernier Congrès de l'Union Sociale pour l'Habitat qui s'est tenu à Nantes fin septembre a permis à l'Office de montrer aux professionnels du bâtiment et autres acteurs du logement social son savoir-faire en matière d'innovation et de qualité architecturale au service des habitants. Le Grand débat sur la transition énergétique lancé par Johanna Rolland, Maire de Nantes et Présidente de Nantes Métropole, est l'occasion pour l'Office de contribuer à ce rendez-vous incontournable pour le développement de notre agglomération et de répondre aux grands défis climatiques et énergétiques de notre société.

Alain Robert
Président de NMH
Adjoint au Maire

L'ACTUALITÉ DE

→ Congrès national à Nantes

Le monde HLM s'est réuni à Nantes

Le Congrès de l'Union sociale pour l'Habitat (USH) s'est tenu à Nantes fin septembre autour de la thématique « Hlm : l'innovation pour tous ». Grand rendez-vous annuel des acteurs et professionnels du logement social en France, le Congrès est l'occasion d'avoir une photographie du monde Hlm et d'en esquisser ambitions et perspectives pour offrir un logement de qualité pour tous.

À ce titre, Johanna Rolland, Maire de Nantes a rappelé que : « construire la ville, c'est construire du logement, et notamment du logement social (...) pour cela nous nous fixons des objectifs forts, 6 000 logements par an dont 1/3 de logements sociaux pour permettre de répondre au dynamisme démographique et à l'attractivité de la métropole ».

Pour sa part, Emmanuelle Cosse, Ministre du logement et de l'habitat durable a souligné que « l'innovation est l'ADN du monde Hlm (...) et que les bailleurs avaient pour ambition de faire la société ».



10 millions
de français occupent aujourd'hui un logement social. Près des 2/3 de la population ont des revenus dans les plafonds HLM.



LE SOMMAIRE

L'ACTUALITÉ
DE NANTES MÉTROPOLE
HABITAT P.2

LE DOSSIER
NMH acteur de
la transition énergétique P.4

NMH & VOUS
Taxe d'ordure ménagère et habitat
participatif P.7

NMH&CO
La Maison de la tranquillité
publique P.8

VOS ASSOCIATIONS
DE LOCATAIRES P.9

PARTENARIAT
Intoxication au
monoxyde de carbone :
conseils et prévention
des sapeurs-pompiers P.10

JEUX & LOISIRS P.11

À VOS AGENDAS P.12



→ Foulées du tram

Une équipe de l'Office aux Foulées du tram !

Bravo aux 19 collaborateurs qui ont parcouru les 16 km aux couleurs de NMH. Un bon moyen pour garder la forme !

Une question sur vos impôts ?

Le service répond à toutes vos questions fiscales du lundi au vendredi de 8h30 à 19h, et exceptionnellement : Lundi 14 novembre et mardi 15 novembre 2016 jusqu'à 22h

Plus d'infos : www.nmh.fr

→ Rencontres fournisseurs

Améliorer le service aux locataires

NMH a réuni ses principaux fournisseurs à la Cité des Congrès pour parler qualité de service, transition énergétique ou encore procédures de sélection des entreprises.

Avec plus de 900 fournisseurs et 100 millions d'euros investis chaque année dans les entreprises et artisans de la

région (construction, rénovation, propreté, informatique, outillages, etc.) ces rencontres ont permis à la fois de rappeler l'importance de la qualité de service rendu aux locataires, mais aussi de faire le tour des innovations dans le secteur HLM.



UNE QUESTION SUR VOS IMPÔTS ?
UNE DÉMARCHÉ À ACCOMPLIR ?

DANS VOTRE DÉPARTEMENT,
UN SEUL NUMÉRO DE TÉLÉPHONE :

0811 90 91 92

du lundi au vendredi de 8H30 à 19H00

Impots.gouv.fr
Déclaration et services en ligne

0811 90 91 92
Service : 2,00 € / min
hors appel

Campagne Supplément Loyer de Solidarité (SLS)

Comme le font tous les bailleurs chaque année, l'Office a lancé mi-septembre l'enquête sur les ressources d'environ 3 600 locataires susceptibles d'avoir des revenus qui déclenchent un supplément de loyer de solidarité (SLS).

Deux nouveautés cette année : un site de télédéclaration pour répondre en ligne au questionnaire (www.intersa.fr/nmh) et un dispositif de relance par SMS pour les dossiers incomplets ou les non réponses.

NANTES MÉTROPOLE HABITAT ACTEUR DE LA TRANSITION ÉNERGÉTIQUE

Jusqu'au 31 mars Nantes Métropole invite l'ensemble de la population de l'agglomération à participer à un grand débat sur la transition énergétique autour de 4 questions : quels modes de vie ? Quels paysages ? Quels accès à l'énergie ? Quelles innovations ?

NMH innove, expérimente, met en place des services, des équipements ou des matériaux qui contribuent à cette transition énergétique.



www.nantestransitionenergetique.fr

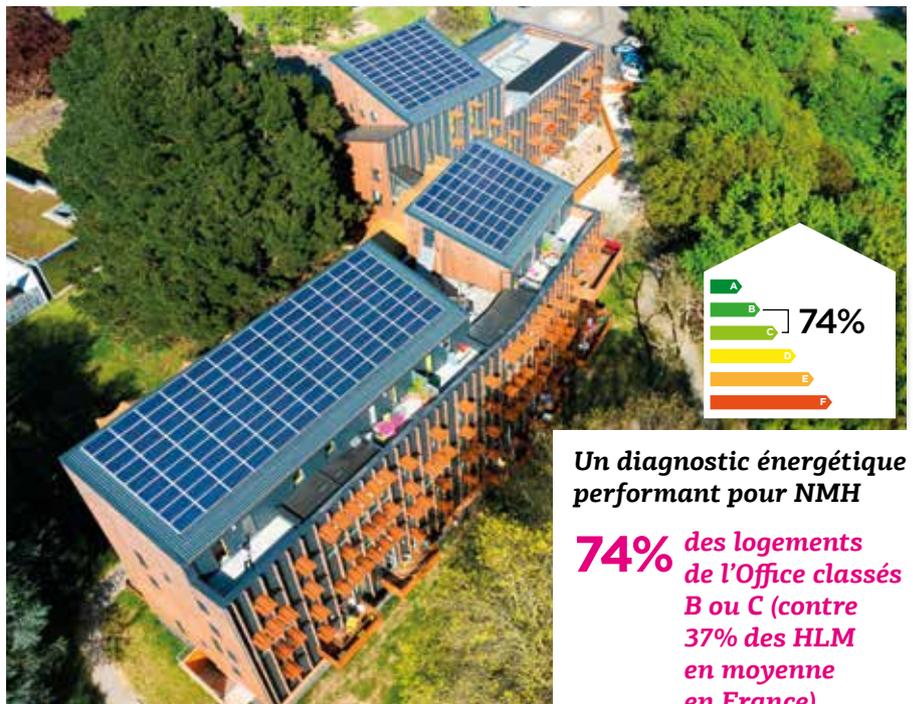
Ce grand débat citoyen a pour objectif d'apporter des réponses à l'urgence climatique qui impose des engagements forts en termes d'énergie et de comportements.

Nantes Métropole Habitat s'inscrit totalement dans cette démarche que ce soit en termes de constructions neuves, de rénovations de logements ou encore par la mise en place d'initiatives citoyennes et durable. Les premiers logements à énergie positive du Grand Carcouët en sont un exemple. Tout comme la création de locaux de tri pour les encombrants en pieds d'immeubles ou les différentes campagnes d'information sur les éco gestes pour l'ensemble des locataires de l'Office.

DES NOUVEAUTÉS EN TERMES DE BÂTI, DANS LE NEUF ET LA RÉHABILITATION

Les normes en matière d'isolation des logements et de consommation énergétiques sont de plus en plus exigeantes. Objectifs : alléger la facture énergétique et le confort.

Depuis 2007, les constructions neuves doivent afficher le label BBC (Bâtiment Basse Consommation) Pour la rénovation, c'est le label « effnergie-rénovation » qui s'applique (Grand Clos à l'Est de la ville / banane Tchéco à Malakoff / Building aux Dervallières).



Un diagnostic énergétique performant pour NMH

74% des logements de l'Office classés B ou C (contre 37% des HLM en moyenne en France)

→ Le Grand Carcouët, premier bâtiment à énergie positive pour du logement social sur le grand Ouest.



→ 11 locaux NMH de tri à Nantes. Plus de 24 tonnes de déchets collectés (cartons, textiles, etc.) et près de 1000 m³ d'encombrants récoltés en moyenne par an.



→ Éric fait partie de la commission indépendante du Grand Débat Transition Energétique.

ÉRIC COUVEZ, 51 ANS, SAINT-HERBLAIN, CHARGÉ D'ÉTUDES - ÉLECTRICIEN, MEMBRE DE LA COMMISSION DU GRAND DÉBAT TRANSITION ÉNERGÉTIQUE

« L'énergie est essentielle à la vie. Réussir cette transition est indispensable pour l'avenir de

la planète et pour permettre à tous l'accès à l'énergie. Pour moi, le principal, c'est de tout mettre en œuvre pour que chacun(e) puisse participer au grand débat citoyen sur la transition énergétique et donner son avis sur plusieurs questionnements. Nous avons tous quelque chose à dire. J'invite donc chacune et chacun à s'exprimer et à contribuer sur le site internet : www.nantestransitionenergetique.fr »

NMH met en œuvre tout son savoir-faire pour trouver des alternatives aux énergies fossiles. Voici le détail de quelques solutions expérimentées.

LES RÉSEAUX DE CHALEUR

En plus d'être renouvelables et faiblement émettrices de gaz à effet de serre, les énergies alimentant les réseaux de chaleur sont produites localement. Cela contribue au développement de l'activité locale de production et de distribution énergétique.

- Deux réseaux de chaleur à Nantes Métropole : NADIC sur les quartiers Bellevue et Dervallières et ERENA sur l'Île de Nantes, Malakoff, le Pré Gauthet, la Bottière, le Port Boyer.
- Près de 10 500 logements de NMH sont aujourd'hui raccordés au réseau de chaleur urbain.
- Sur le territoire métropolitain, l'ob-

jectif est qu'un logement social sur 2 soit raccordé au réseau de chaleur et chauffé aux énergies renouvelables en 2020.

LA GÉOTHERMIE

La géothermie est une énergie verte, propre et économique.

- Le groupe Mallève (63 logements) dispose de cet équipement à titre expérimental. Cette énergie pourra être utilisée à nouveau dans de futurs programmes neufs.
- 18 puits forés à plus de 100 mètres et une pompe à chaleur permettent de puiser la chaleur dans la terre pour alimenter les logements en chauffage.



→ Isolation thermique, remplacement de fenêtres, installation de chaudières plus performantes, etc. L'Office investit chaque année plus de 40 millions dans la rénovation de son patrimoine.

DES THERMOSTATS INTELLIGENTS

Développés par la start-up Nantaise Qivivo, ces thermostats intelligents peuvent être programmés pour définir les heures de chauffage de manière optimale. Ils captent des données d'ambiance et ajustent la température en fonction des données météorologiques quotidiennes. Par exemple, si une matinée ensoleillée est prévue, le thermostat coupe le chauffage plus tôt que d'habitude pour bénéficier des apports solaires.

- L'immeuble Gustave Roch teste l'utilisation de ces thermostats.

CHAUFFER L'EAU AVEC DES ORDINATEURS

La chaudière innovante qui recycle l'énergie générée par les serveurs informatiques pour chauffer l'eau existe désormais. Mise au point par la société Stimergy, elle fonctionne en installant des serveurs informatiques dans les chaufferies d'immeubles. La chaleur générée par les ordinateurs préchauffe l'eau via un ballon tampon.

- 40 appartements de la résidence Albert Londres à Nantes Nord ont été équipés de ce dispositif en juin 2016. Une économie estimée à 44 MWh par an pour le poste eau chaude sanitaire.



→ « Pourquoi vouloir dépenser de l'énergie pour refroidir un serveur informatique qui chauffe alors qu'on peut récupérer la chaleur émise pour chauffer l'eau, et ainsi faire des économies d'énergie ? » Christophe Perron, fondateur de Stimergy

Avec ces nouvelles expérimentations, Nantes Métropole Habitat valorise son patrimoine, diminue la consommation énergétique des habitants, et soutient l'innovation à travers des entreprises et des start-up locales.

Devenez propriétaires !

Logements anciens

→ **Exclusivités locataires NMH***

ROUTE DE LA CHAPELLE - NORD DE NANTES

Résidence calme, proche tramway 2 et périphérique - chauffage individuel - immeuble géré en copropriété. DPE D

Type	Surface	Étage	Prix	Frais de notaire
T2	54 m ²	1 ^{er}	78 300 €	1 930 €
Studio	34 m ²	3 ^e	50 760 €	1 750 €
T3	67 m ²	4 ^e	87 750 €	2 000 €
T3	72 m ²	4 ^e	92 610 €	2 030 €

DOUET GARNIER - QUARTIER PARC DE PROCÉ

Appartements de caractère avec le charme de l'ancien (parquets et cheminée) - cave - chauffage individuel - immeuble géré en copropriété. DPE D

Type	Surface	Étage	Prix	Frais de notaire
T3	66 m ²	1 ^{er}	117 900 €	2 190 €
T4	77 m ²	RDC	131 400 €	2 270 €
T4	78 m ²	4 ^e	133 200 €	2 270 €

BEAULIEU

Vue exceptionnelle sur la Loire pour cet appartement spacieux avec accès direct sur une promenade en bord de Loire. Immeuble géré en copropriété. DPE C

Type	Surface	Étage	Prix	Frais de notaire
T4	89 m ²	2 ^e	153 000 €	2 410 €

DOULON-BROUSSAIS

Appartement avec balcon, ascenseur et aire de stationnement en souterrain chauffage individuel - proximité commerces et transports en commun - immeuble géré en copropriété. DPE C

Type	Surface	Étage	Prix	Frais de notaire
T4	85 m ²	2 ^e	168 439 €	2 600 €

* *Exclusif locataires pendant 2/3 mois puis offre ouverte à tous.*

→ **Ventes ouvertes à tous**

BEAULIEU

Vue exceptionnelle sur la Loire pour cet appartement spacieux avec accès direct sur une promenade en bord de Loire. Immeuble géré en copropriété. DPE C

Type	Surface	Étage	Prix	Frais de notaire
T4	88 m ²	1 ^{er}	195 500 €	2 410 €

DOUET GARNIER - QUARTIER PARC DE PROCÉ

Beau type 3 en rez-de-chaussée surélevé avec le charme de l'ancien (parquet et cheminée) - cave - chauffage individuel - immeuble géré en copropriété. DPE D

Type	Surface	Étage	Prix	Frais de notaire
T3	67 m ²	RdC	150 100 €	2 190 €

Logements neufs

Dispositif « PSLA » : en location accession avec un prix maîtrisé et un accompagnement sécurisé.

Quartiers Est - Bottière

LIPPMANN

À proximité du Tram 1
15 logements du T2 au T4 au cœur du quartier Bottière.

Livraison : fin 2017. À partir de : 99 000 €



Quartiers Est - Haluchère

OUCHE BURON

À proximité de la station Haluchère - Tram 1, Tram-Train, C1

11 logements du T2 au T5 dans un quartier en pleine expansion proche des transports et commerces.

Livraison : fin 2018.

À partir de : 118 000 €



Lancement commercial

Croix Bonneau - Bourderies

LA METAIRIE

À proximité du bus 11, Tram 1

6 appartements en petits collectifs avec terrasses exposées plein sud comprenant 3 T2 et 3 T3. Quartier en pleine rénovation implanté au cœur d'un secteur pavillonnaire.

Livraison : fin 2018. À partir de : 110 000 €



Lancement commercial

→ **Rendez-vous sur notre site www.nmh.fr ou contactez notre service accession au 02 40 67 09 93**



→ La question du CRL

J'ai entendu parler de la baisse de la taxe d'enlèvement des ordures ménagères sur l'agglo. Qu'en est-il ?



Nantes Métropole a baissé la taxe d'enlèvements des ordures ménagères. Bien entendu, NMH a répercuté cette baisse sur les charges locatives mensuelles. Depuis mai dernier, selon la typologie de votre logement, la baisse moyenne oscille entre 2,21€ pour un T1 et 5,23€ pour un T6.

La baisse moyenne des charges annuelles par type de logement :

T1 : - 26,52€
T2 : - 31,56€
T3 : - 38,40€
T4 : - 45,24€
T5 : - 53,52€
T6 : - 62,76€



Projet d'habitat participatif NMH... c'est parti !

S'inscrivant dans la démarche de Nantes Métropole pour développer l'habitat participatif, l'Office avait lancé un appel dans son journal du mois de juillet pour que les locataires intéressés par un projet d'habitat social participatif se fasse connaître.

Le mois dernier, NMH organisait sa première réunion d'information avec les locataires qui avaient répondu à cet appel. Une rencontre et des échanges très riches, avec des habitants aux profils très diversifiés, motivés, et prêts à s'investir fortement dans des groupes de travail qui démarreront début 2017.

Pour ces futurs locataires il s'agit de participer ensemble à la conception de leurs futurs logements et des espaces partagés, accompagnés par une équipe de professionnel du bâtiment. Pour NMH, ce travail commun permettra d'identifier les nouvelles attentes en termes d'aménagement, de développer une dynamique de groupe autour d'un projet partagé et de favoriser la vie collective des futurs habitants.

Ce projet est une grande première pour l'Office. Une vingtaine de logements issus de ce travail participatif seront livrés début 2020 à Saint Joseph, sur les quartiers Est, sur le site des Vergers du Launay.



→ Un appel à candidature a été lancé par l'Office durant l'été.



→ Une trentaine de locataires intéressée pour concevoir leur futur logement.

La Maison de la tranquillité publique

La Maison de la tranquillité publique est un lieu de ressources prévu pour centraliser les demandes des Nantais en matière de sécurité et de tranquillité publique. À partir de novembre 2016, elle vous accueille au rez-de-chaussée de l'ancienne Manufacture des tabacs, boulevard Stalingrad.

UN LIEU DÉDIÉ, UN SUIVI PERSONNALISÉ

En créant, la Maison de la tranquillité publique, la Ville de Nantes souhaite instaurer un dialogue plus étroit ainsi qu'une plus grande proximité entre les Nantais et les différents services de la Ville sur les questions de sécurité et de tranquillité publique. La Ville s'engage à apporter aux différentes sollicitations un suivi individualisé et une réponse systématique.

Les demandes peuvent être transmises par différents moyens (téléphone, formulaire de contact Internet, courrier postal) ou en rencontrant des agents des domaines de la prévention et de la sécurité.

LA MAISON DE LA TRANQUILLITÉ C'EST :

- **Un accueil physique** avec un guichet unique tranquillité publique ouvert du lundi au vendredi, de 8h30 à 18h en continu. Il accueille les sollicitations des habitants, les informe et les oriente sur leurs questions de tranquillité publique
- **Un accueil téléphonique** « Allô tranquillité publique »
- **Un espace Internet** dédié comportant des informations précises sur les services de la direction générale de la sécurité et de la tranquillité publique et ses partenaires
- **Un espace dédié à la relation entre habitants et partenaires** pour y tenir des permanences dans un cadre neutre ou organiser des réunions publiques
- **Un espace d'information et d'exposition** sur les missions et les métiers exercés au sein de la direction générale de la sécurité et de la tranquillité publique
- **Un système de suivi et de traitement des demandes.**



→ Maison de la tranquillité publique
11 boulevard Stalingrad
Tram 1 et ligne 12 arrêt Manufacture

www.nantes.fr ALLONANTES 02 40 41 9000



La CLCV vous défend en tant que locataire et consommateur !

La CLCV intervient auprès des particuliers pour les défendre et les aider à résoudre à l'amiable les litiges de la vie quotidienne, par exemple : litige avec les opérateurs téléphoniques, fournisseurs d'énergie, assurance, mutuelle, charges locatives, artisans, garagistes etc. Nous proposons aussi un service d'accompagnement aux états des lieux, il est autant indispensable à l'entrée dans les lieux qu'à la sortie. Nous intervenons également pour améliorer votre cadre de vie par :

- le suivi des réhabilitations, des chartes de relogement
- participation aux réflexions sur la mise en place des espaces verts, aires de jeux...

Nous avons développé des permanences dans plusieurs quartiers nantais, pour être au plus proche de chez vous :

Bottière	Maison de Quartier 147 route de Sainte-Luce	Tous les lundis de 17h à 19h. avec ou sans rdv
Nantes Nord	Pôle associatif La Mano 3 rue Eugène Thomas	2 ^e lundi du mois de 16h30 à 18h sans rdv
Dervallières	Local de la CLCV Nantes 18 bis rue Charles Perron	Tous les lundis, mardis et mercredis de 9h à 12h, avec rdv
Port Boyer	Maison des associations 80 rue du Port Boyer	Les 2 ^e et 4 ^e mercredis de chaque mois 17h à 18h30, avec ou sans rdv
Nouveauté Clos Toreau	Maison des Confluences 4 place du Muguet	Le 3 ^e vendredi du mois avec ou sans rdv de 14h à 16h

Pour tous renseignements complémentaires, n'hésitez pas à contacter la CLCV Nantes.
Tél : 02 40 43 42 84. Mail : nantes@clcv.org
18 bis rue Charles Perron, 44100 Nantes



Les militants de la CGL étaient présents au congrès national de l'Union Sociale de l'Habitat du 27 au 29 septembre, pour défendre le modèle français de l'habitat social, aujourd'hui remis en cause par le gouvernement.

Celui-ci annonce en effet la prise en compte du patrimoine dans le calcul des APL, diminuées pour les foyers ayant plus de 30 000 euros de patrimoine. Désormais, seuls les plus démunis seraient donc légitimes pour percevoir des allocations publiques. Ainsi, par « pragmatisme » budgétaire, on remet de fait en question l'esprit du modèle social de redistribution à la française.

Cette actualité ainsi que les échanges entre adhérents ont été l'occasion de réaffirmer notre mission : traiter les litiges dans le domaine de l'immobilier et assurer la représentation des locataires auprès des bailleurs sociaux.

Si vous rencontrez une difficulté avec la réalisation d'un état des lieux, un contrat de location, des troubles du voisinage, une caution, de l'insalubrité... N'hésitez pas, contactez-nous !

La CGL 44
6 place de la Manu, 44000 Nantes
02 40 74 16 85 - udcgl44.lamanufr.fr



Bienvenue aux nouveaux locataires de Nantes Métropole Habitat

En 2015, 2 maisons et 15 appartements ont été vendus par NMH. Et certains d'entre vous vont changer de bailleur au 1er janvier prochain (Vilogia et Aiguillon Construction entre autres).

Vous en avez été informés par courrier de NMH. À ce jour 363 logements et 84 maisons sont proposés à la vente.

Pendant des années, nous locataires, avons entretenu nos logements et même accepté des augmentations de loyer en échange d'une réhabilitation pour un meilleur confort.

Un logement vendu ne changera rien pour le locataire qui ne veut pas déménager.

MAIS demain, dans 5 ou 10 ans : quel sera le prix des loyers, charges et réhabilitations ?

Quel que soit le bailleur qui nous rachète, nous devons mettre la main au porte-monnaie.

Le logement social entre dans une logique libérale de libre concurrence, le consacrant comme une simple marchandise livrée au marché très spéculatif de l'immobilier.

Les HLM logeront-ils demain exclusivement les plus démunis ? Alors qu'il y a tant de mal logés, des listes d'attentes de logements à rallonge, des logements libres, la vente du parc social pour favoriser l'accès à la propriété est une aberration.

INDECOSA-CGT participe aux réunions organisées par les bailleurs acheteurs pour défendre notre droit au logement. N'hésitez pas à y participer et/ou à nous contacter.

Lucien BERTIN
Administrateur locataire NMH
02 28 08 29 88 / 06 74 36 61 00



Polémiques de l'été et rentrée politique

Lorsque les politiques perdent le sens de l'État

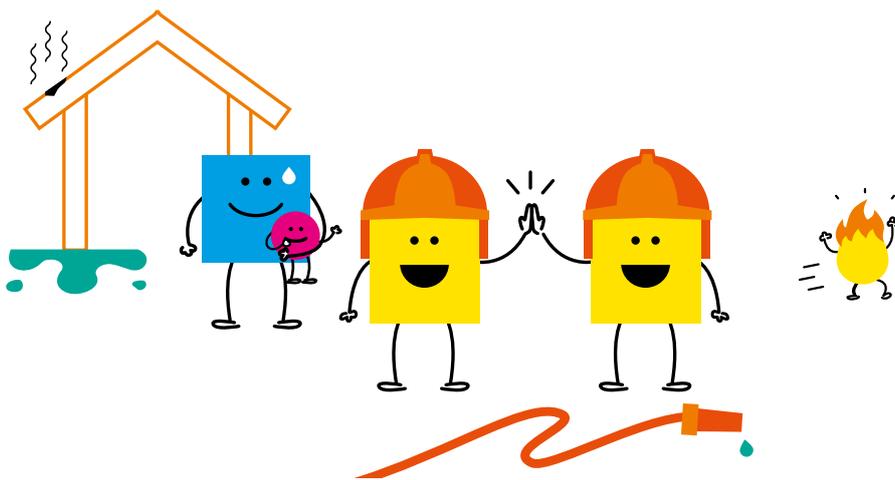
Depuis la rentrée politique, la grande confusion orchestrée par certains est devenue un boulevard où chacun tente de surfer sur la vague de populisme anti-islam ou anti-européen, sans se préoccuper des questions de fonds des familles. Fallait-il se saisir de l'affaire du « burkini » pour montrer du doigt une communauté, dont la majorité cherche à vivre dans l'anonymat ? Le Conseil d'État a tranché en annulant ces arrêtés. Après les drames vécus par les familles qui ont payé de leur chair et de leur sang la folie meurtrière de ces fous exaltés, les mobilisations sociales contre la loi travail et toutes les réformes antisociales, ce rappel à l'ordre aurait dû conduire nos responsables politiques à s'emparer des problèmes sociaux des français pour leur offrir une vision d'espoir et des perspectives concrètes de justice sociale. Mais où sont passés ces hommes engagés pour construire le Bien commun dans l'intérêt général ? Les français ont besoin d'espoir dans ce contexte de crise économique et sociale, d'espoir lorsqu'ils accompagnent leurs enfants en cette période de rentrée scolaire qui s'annonce pour la moins tumultueuse.

Nous rentrons dans une période électorale, nous devons mobiliser les familles car il faut s'emparer de ces affaires et obliger les politiques à mettre les problèmes des familles au cœur du débat politique.

Pour continuer à défendre les locataires :
contactez votre élue CSF au CA de NMH
Fari Salimy 06 88841541

Intoxication au monoxyde de carbone

→ Chaque hiver, l'intoxication au monoxyde de carbone fait des milliers de victimes. Les sapeurs-pompiers du SDIS44 (service départemental d'incendie et de secours de Loire-Atlantique) vous proposent de connaître les quelques mesures préventives et les symptômes permettant d'éviter cet accident domestique qui peut être mortel.



MONOXYDE DE CARBONE : LES GESTES PRÉVENTIFS !

Invisible, inodore et indolore, le monoxyde de carbone intoxique chaque hiver 5 000 personnes en France, dont une certaine mortellement. Près de 9 intoxications au monoxyde sur 10 surviennent dans l'habitat, avec pour premier coupable la chaudière (42% des cas).

Des appareils de chauffage mal entretenus ou vétustes, une mauvaise aération des locaux, peuvent provoquer ce type d'intoxication.

COMMENT PRÉVENIR UNE INTOXICATION AU MONOXYDE DE CARBONE ?

- En cas d'arrêts intempestifs d'un appareil muni de dispositifs de sécurité, contactez votre agence ou un professionnel.
- Respecter les consignes d'utilisation des appareils à combustion.
- Ne jamais utiliser les chauffages d'appoint en continu, mais par intermittence uniquement.

- Ne jamais se chauffer avec des appareils non destinés à cet usage (cuisinière, four, brasero).
- Aérez chaque pièce tous les jours pendant au moins 10 minutes.
- N'obstruez jamais les entrées d'air et vérifiez régulièrement que les bouches d'aération ventilent bien.

ÉQUIPER SON LOGEMENT D'UN DÉTECTEUR DE MONOXYDE DE CARBONE ?

Des détecteurs permettent de mesurer la concentration de monoxyde dans l'air et déclenchent une alarme sonore avant que cette concentration ne présente un risque pour la santé.

En cas d'achat d'un détecteur, choisir un appareil conforme à la norme européenne NF EN 50291 (référence qui doit figurer sur l'emballage).

Attention, un détecteur de fumée (DAAF) ne remplace pas un détecteur de monoxyde de carbone : ces deux détecteurs sont complémentaires.

QUELS SONT LES SYMPTÔMES D'UNE INTOXICATION AU MONOXYDE DE CARBONE ?

Maux de tête, fatigue, vertiges, nausées et vomissements sont les premiers signes d'une intoxication au monoxyde de carbone, d'autant plus s'ils surviennent chez plusieurs personnes d'une même pièce, voire chez les animaux.

Face à ces symptômes, ou en cas d'alarme du détecteur de monoxyde, il est indispensable d'aérer la pièce, d'arrêter si possible les appareils à combustion et de quitter les lieux. Contacter ensuite les sapeurs-pompiers (18). Ne pas réintégrer le logement avant l'intervention d'un professionnel.

Source : Institut national de prévention et d'éducation pour la santé (INPES)



Exercices des sapeurs-pompiers dans le quartier des Dervallières.

© A. Lecuyer

Depuis plusieurs années, pour prévenir le risque incendie, NMH a passé des conventions avec le SDIS pour la mise à disposition des logements temporairement vides ou des cages d'escaliers d'immeubles occupés. Les sapeurs-pompiers peuvent alors effectuer des exercices d'intervention grandeur nature, sur différents sites, pour être fin prêts le cas échéant.



→ La photo mystère

Saurez-vous deviner de quel bâtiment de l'Office il s'agit ?

→ Remue-ménages

- 1• Un père et un fils ont à eux deux 36 ans. Sachant que le père a 30 ans de plus que le fils, quel âge a le fils ?
- 2• Qu'est ce qui est plus grand que la Tour Eiffel, mais infiniment moins lourd.
- 3• Je me vide en me remplissant. Qui suis-je?

→ Les recettes des locataires

LA PAËLLA EXPRESS de Simone, à Bellevue

Pour 4 personnes

Temps de préparation : 15 min

Temps de cuisson : 25 minutes

Matériel : une cocotte avec couvercle

Budget : moyen

Difficulté : facile

- 2 cuillères à soupe de concentré de tomate
- 25 cl de vin blanc
- 65 cl d'eau
- 3 cuillères à soupe d'huile d'olive
- 1 cuillère à café de sel

Ingrédients :

- 300 g de riz rond
- 4 pilons de poulet
- 100 g de mélange de fruits de mer (facultatif)
- 100 g de chorizo (facultatif)
- 12 grosses crevettes (gambas)
- 1 poivron rouge
- 100 g de petits pois surgelés
- 2 oignons
- 2 gousses d'ail
- 1 cuillère à café de paprika
- 1 cuillère à café de curry
- 2 capsules de safran
- 1 cube de bouillon de volaille

Préparation :

Pelez et émincez l'oignon et l'ail. Coupez le poivron en lamelles. Faites chauffer l'huile et revenir le poulet avec l'oignon, l'ail, le curry et le paprika. Ajoutez le poivron, le chorizo, les fruits de mer et les crevettes, mélangez. Ajoutez le riz, le vin blanc, l'eau, le cube de bouillon, le safran, le concentré de tomate, le sel et le petit pois. Faites cuire 15 minutes environ, jusqu'à ce qu'il n'y ait plus d'eau dans la cocotte.



Bon appétit !

→ Réponses des jeux

- **Photo mystère** : Babin Cheyave. Il s'agit du 2ème immeuble de ville avec étage, construit entre 1935 et 1935 sur l'île de Nantes.
- **Remue-ménages**
 - 1/ Il faut soustraire la différence d'âge au total de leurs âges, puis diviser par deux le résultat obtenu : ce sera l'âge du fils. $36 - 30 = 6$
 - 2/ Son ombre $30 + 3 = 33$
 - 3/ Un sablier $Le fils a 3 ans et le père a 33 ans. $3 + 33 = 36$$

À vos idées

Cette rubrique vous appartient ! Une recette de cuisine, une astuce déco ou bricolage, un bon plan à partager, une idée service... N'hésitez pas à nous faire part de vos propositions pour alimenter cet espace détente : Nantes Métropole Habitat, Direction de la communication, 26 place Rosa-Parks, BP 83618, 44036 Nantes cedex 1 ou communication@nmh.fr

À VOS AGENDAS

→ Tissé Métisse

Bientôt la programmation artistique Tissé Métisse 2016 !

Tissé Métisse, La Fête ! existe depuis 1993. Pendant une soirée festive et engagée, l'association présente des actions autour du vivre ensemble, de la lutte contre les discriminations et le racisme, et favorise les liens entre le monde du travail, le monde associatif et les publics. Spectacles, concerts, animations associatives, animations pour les enfants et débats-échanges autour de thématiques d'actualité.

Le 10 décembre 2016 de 16 à 1h se déroulera la 24^e édition de « La Fête » ! Pour cette occasion Tissé Métisse vous invite à venir à la Cité des Congrès de Nantes pour une soirée riche en festivités et en dialogue. Plus d'une quin-

zaine de concerts et de spectacles vous seront proposés sur quatre scènes, des débats et des animations seront également mis en place. Cet événement se veut accessible pour tous les publics. Il est important pour l'association que « La Fête » soit un lieu de rencontres interculturelles, intergénérationnelles et engagées.

Rendez-vous

le SAMEDI 10 DÉCEMBRE 2016

à la Cité de Nantes de 16h à 1h !

NOTEZ LA DATE !

Pour en savoir plus sur le projet de l'association et connaître la programmation :

<http://www.tisse-metisse.org/>



→ La tarification sociale de l'eau

Depuis 2001, Nantes Métropole a mis en place un tarif unique pour tous pour les services d'eau et d'assainissement. Cette maîtrise des tarifs au bénéfice des usagers est la première étape d'une politique tarifaire sociale. La seconde étape est en cours d'expérimentation. Depuis le mois de juin et jusqu'en 2018, les ménages les plus précaires peuvent se faire connaître (en mairie ou au CCAS selon les communes) et recevront une aide. Le montant de cette aide est calculé en fonction des revenus et de la composition familiale.

Un exemple : un couple avec 2 enfants pour un revenu annuel de 11 352€ (946€/mois) ne devrait pas consacrer plus de 3 % de ses revenus annuels à la facture d'eau. Pour que la charge d'eau soit soutenable, Nantes Métropole versera une aide de 61 € par an à cette famille.



Près de 7 700 ménages dont la résidence principale se situe sur une des 24 communes de Nantes Métropole sont concernés.

À partir de 2017, les bénéficiaires pourront se rendre en mairie du 1^{er} janvier au 30 novembre afin d'actualiser leur situation ou de faire une demande pour bénéficier de l'aide de solidarité pour l'eau. Cette aide sera délivrée jusqu'en 2018, date de fin d'expérimentation prévue par la loi.



Pour vérifier son éligibilité à la tarification sociale de l'eau un simulateur de calcul en ligne est accessible sur www.edemarches.nantesmetropole.fr/environnement

LE JOURNAL DE NANTES MÉTROPOLE HABITAT Directeur de la publication : Benoît Delliaux. Comité de rédaction : Franck Albert, Matthieu Coasne, Florian Largillière, Catherine Pasquier, Manon Bouillé - Conception et mise en page : doublemixte. N°ISSN : 0985-9667 - Impression : Goubault imprimerie - Photos : Nantes Métropole Habitat. Valéry Joncheray

Nantes Métropole Habitat, 26 place Rosa Parks, BP 83618, 44036 Nantes cedex 1 www.nmh.fr



10-31-1658 / Certifié PEFC / Ce produit est issu de forêts gérées durablement et de sources contrôlées. / pefc-france.org

